

# RFC 4865 : SMTP Submission Service Extension for Future Message Release

Stéphane Bortzmeyer  
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 1 juin 2007

Date de publication du RFC : Mai 2007

<https://www.bortzmeyer.org/4865.html>

---

Depuis que le protocole de transport de courrier SMTP permet des extensions annoncées par le serveur (voir le RFC 2821<sup>1</sup>), beaucoup de telles extensions, plus ou moins utiles, ont été normalisées. Celle-ci permet à un client SMTP d'indiquer qu'il veut retarder la délivrance d'un message jusqu'à un moment qu'il indique.

Il est fréquent qu'on souhaite voir un message délivré plus tard : parce qu'il est lié à un événement futur (anniversaire, par exemple) ou bien parce qu'on souhaite avoir un rappel d'une tâche à assurer. Il est trivial de programmer cela sur sa machine (par exemple, sur Unix, avec `at`). Mais certains machines n'ont pas forcément les ressources nécessaires et préféreraient confier cette tâche au serveur de messagerie. C'est ce que normalise notre RFC. Le travail a été mené au sein du groupe Lemonade de l'IETF, qui normalise les extensions "*groupware*" à SMTP.

On peut donc, si le serveur l'accepte, lui demander de délivrer le message à une date précise, ou bien au bout d'une durée précise (les deux choix existent car certains clients SMTP n'ont pas forcément d'horloge fiable et complète).

La section Sécurité de notre RFC vaut le détour, notamment à propos des risques qu'un client malveillant n'utilise le serveur comme espace de stockage gratuit, ou bien à expliquer pourquoi on ne peut pas complètement dissimuler la vraie date d'envoi (et donc pas faire croire qu'on a pensé à l'anniversaire juste au jour J).

À l'heure actuelle, à ma connaissance, aucun logiciel SMTP ne met en œuvre cette extension.

---

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc2821.txt>